



12
DÉC.

18:30

HABITAT

Formation copro : Les dispositions particulières applicables aux petites copropriétés

Formation gratuite en visioconférence à destination des copropriétaires.

Formation en visioconférence animée par l'association des responsables de copropriété.

—

Gratuit

Inscription obligatoire via ce [formulaire en ligne](#) ou par téléphone au 01 69 57 81 41

Le lien de visioconférence vous est envoyé une fois votre inscription réalisée

> Pour en savoir plus, consultez notre page sur le dispositif [Formation copro](#).